



Procédé d'évaluation utilisé au sein de l'école de conduite

Pour évaluer les élèves, quatre grilles de progression les accompagnent dans l'acquisition des compétences.

Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Chaque sous-compétence sera travaillée dans différents domaines didactiques. Il existe pour chacune d'elles une validation à effectuer dans les champs qui suivent :

- Pourquoi : il s'agit de donner du sens à ce qui est appris.
- Comment : la sous-compétence sera déclinée en objectifs.
- Risques : La notion de risque s'entend aussi bien pour les suites négatives que pour les limites.
- Influences : Comment l'environnement peut, pour chacun, influencer le comportement visé.
- Pressions : quelles peuvent être les pressions sociales influençant le comportement visé.
- Autoévaluation : C'est le fait de prendre conscience de ses capacités, ses représentations, ses limites personnelles. Ce n'est pas évaluable, mais l'expression de cette auto-évaluation doit exister.